



PREMIERE EDITION DU CONCOURS

ART'SELECT

ORGANISEE PAR LE CLAC

Un concours pour les étudiants de l'Université Jean Moulin Lyon 3

Art'Select, le coup d'œil qui fait clac !

Trois lauréats vont partir faire la foire.....

d'art contemporain à Bâle, Paris et Turin !!!



La collection d'art contemporain de l'Université

(Photo David Venier Université Jean Moulin Lyon 3)



Dossier de presse Art'Select
Première édition du concours organisé par le CLAC - Mars 2011

Le CLAC

Une ambition partagée : faire entrer l'art contemporain sur les campus

La France présente une offre d'art contemporain très large (talentueux artistes et grand nombre de musées, fondations, galeries, centres d'art, expositions ...); faut-il encore que cette offre rencontre une demande également large ce qui est loin d'être le cas. Il convient donc de susciter dans le public, l'envie, voire le besoin d'art contemporain. Une voie possible est la sensibilisation d'un jeune public à l'art d'aujourd'hui en promouvant l'art contemporain et ses artistes sur les campus universitaires. A moyen terme, tout le monde est gagnant : l'étudiant y gagne culture et ouverture d'esprit, l'artiste y gagne visibilité et notoriété et le marché y gagne amateurs et acheteurs.

Allez, faisons un rêve : si seulement la moitié des Universités françaises faisait cette démarche ce serait 40 campus ouverts à l'art contemporain et plus de 1 000 000 d'étudiants sensibilisés à cet art !

Gérard Soussi, Président du CLAC

Le CLAC (Campus Clubs d'Art Contemporain), créé au printemps 2009 a pour objet de promouvoir l'art contemporain au sein des Universités et Grandes Ecoles et de sensibiliser les étudiants et les personnels à l'art contemporain.

Parmi ses champs d'intervention :

- Conférences et colloques sur l'art contemporain ;
- Constitution de fonds documentaires spécialisés (ouvrages, photos et vidéos) ;
- Rencontres avec des professionnels de l'art contemporain et des artistes ;
- Diffusion permanente de photos et de vidéos d'œuvres d'art contemporain sur les campus ;
- Créations et expositions d'œuvres d'art in situ ;
- Constitution de Clubs d'Art Contemporain sur les campus ;
- Acquisitions, prêts et dons d'œuvres d'art ;
- Constitution de collections d'art contemporain ;
- Mécénat et partenariats ;
- Enseignements spécialisés dans l'art contemporain.

Le CLAC propose des méthodes d'intervention adaptées

Partenaire culturel des Universités et Grandes Ecoles, le CLAC a vocation à réaliser seul et directement ses différentes actions sur les campus, mais également à soutenir, faciliter et co-organiser les actions entrant dans son objet et mises en œuvre par les Universités et Grandes Ecoles elles-mêmes.

Un mécénat et des partenariats actifs

Le CLAC bénéficie du soutien de mécènes et de partenaires actifs pour réaliser son objet. Mécènes et partenaires sont membres du Cercle des Amis du CLAC. Les établissements d'enseignement supérieur sont habilités par le Code Général des Impôts à recevoir des dons en numéraire et en nature et à délivrer les reçus fiscaux permettant aux donateurs de bénéficier de la réduction d'impôt correspondante.

Le Comité de parrainage

ADAGP, Association Art & Droit, Centre National des Arts Plastiques, Pierre Cornette de Saint Cyr, Président du Palais de Tokyo.



Un concours pour motiver

Rien de mieux qu'un concours pour impliquer les étudiants, les motiver et les envoyer à la découverte de l'art contemporain mais aussi de leur propre sensibilité et perception artistiques !

Objectifs du concours

- Permettre à des étudiants de l'Université Jean Moulin Lyon 3 d'exercer leurs connaissances et leur œil dans un processus de sélection d'œuvres d'art contemporain dans différentes galeries d'art,
- Mettre des étudiants en contact avec le marché de l'art contemporain et précisément avec les galeries,
- Encourager des étudiants à avoir une attitude active et participative dans le domaine de l'art contemporain.

Principe général

1 - Chaque candidat a sélectionné, de novembre 2010 à février 2011, trois œuvres d'art (de quelque nature que ce soit) dans des galeries d'art lyonnaises qui ont préalablement accepté d'accueillir les candidats. La finalité théorique des sélections est de constituer la collection d'art contemporain d'un particulier.

2 - Au mois de février les candidats ont déposé un mémoire présentant leur sélection.

3 - Le 29 mars 2011, les candidats dont le mémoire avait obtenu au moins la moyenne générale de 12/20, ont défendu leurs choix respectifs au cours d'une audition publique devant le Comité d'acquisition virtuelle.

4 – Après délibération le Comité a décerné un prix à chacun des trois meilleurs candidats.

Sur un total de 45 inscrits au concours au mois de novembre, ils n'étaient plus que six admis à défendre leurs choix devant le Comité.



ET LES TROIS LAUREATS SONT ...

- **Le premier prix**, séjour à ART BASEL, offert par la Fondation Bullukian, a été décerné à :

Simon CHAPUIS-BREYTON

Etudiant en Master 2 Droit et fiscalité du marché de l'art (Institut de droit de l'Art et de la Culture - Université Jean Moulin Lyon 3), Simon Chapuis-Breyton est lausannois d'origine (Suisse) et lyonnais depuis 10 ans. Il veut devenir avocat. Il est titulaire d'une licence d'histoire de l'art terminée à l'Université de Kingston (Angleterre). Il n'a pas de formation artistique mais dessine en amateur.

Pourquoi était-il candidat ?

« Ce concours présente l'opportunité de confronter son jugement à celui de professionnels. Il est souvent difficile de se créer des références et des repères personnels en matière d'Art contemporain défini notamment par son caractère protéiforme. Ce concours est une excellente occasion de faire le point ! Et j'ai toujours eu envie d'aller à Art Basel, raison de plus pour tenter ma chance ».

- **Le deuxième prix**, séjour à la FIAC, offert par la Galerie Anne-Marie et Roland Pallade, a été décerné à :

Salomé DESRUMAUX

Etudiante en Master 2 Droit et fiscalité du marché de l'art (Institut de droit de l'Art et de la Culture - Université Jean Moulin Lyon 3), elle est originaire de Haute-Savoie. Son objectif professionnel est de travailler au sein de structures de promotion de l'art contemporain telles que les galeries d'art. Elle a obtenu sa deuxième année de licence d'histoire de l'art en enseignement à distance à l'Université Lille 3 l'an dernier. Elle n'a pas de formation artistique. Elle a eu l'occasion d'organiser deux projets d'expositions d'art contemporain dans un cadre associatif, un en Italie en 2009 et un en Rhône-Alpes en 2010.

Pourquoi était-elle candidate ?

« Tout d'abord parce que c'est un projet inédit. De plus, j'ai trouvé intéressant de défendre un choix d'œuvres et de confronter ce choix aux attentes d'un comité d'acquisition virtuel composé de professionnels du marché de l'art ».

- **Le troisième prix**, séjour à ARTISSIMA, offert par l'association Art & Droit, a été décerné à :

Alexandre HUMBERT-DUPALAIS

Etudiant en deuxième année de Licence de Droit à la Faculté de Droit de l'Université Jean moulin Lyon 3, il est originaire de Lyon. Son objectif est d'exercer une profession relative au marché de l'Art, son choix quant à la profession précise n'est pas pour l'instant arrêté. Il n'a aucune formation en histoire de l'art et aucune formation artistique. Il pratique la photographie de façon très modeste.

Pourquoi était-il candidat ?

« Ce concours, s'inscrivant dans mon projet universitaire et professionnel, représentait pour moi une occasion unique de mieux connaître la création contemporaine lyonnaise et de m'essayer au dur travail de sélection et de promotion proposé ».



Composition du Comité d'acquisition virtuelle :

Un comité d'acquisition composé d'universitaires et de professionnels du milieu culturel :

- Professeur Hugues Fulchiron, Président de l'Université Lyon 3,
- Marc Le Person, Professeur Université Lyon 3, Chargé de Mission aux Affaires Culturelles,
- Gérard Sousi, Président du CLAC,
- Alain-Marc Rieu, Professeur de Philosophie, Université Lyon 3,
-
- Nathalie Ergino, Directrice de l'Institut d'Art Contemporain de Villeurbanne,
- Alain Lovato, Président de la Maison des Arts Plastiques Rhône Apes – MAPRA,
- Fanny Robin, Chargée de projets culturels, Fondation Bullukian,
-
- Gilles Blanckaert, Collectionneur,
- Yvan-Axel Vial, Collectionneur,
-
- Christian Lhopital, Artiste,
- Pascal Poulain, Artiste,
-
- Brigitte Roussey, Critique d'art,
- Jean-Emmanuel Denave, Critique d'art et journaliste,



Les 15 galeries partenaires du concours Art>Select :

Le CLAC adresse ses vifs remerciements aux galeries partenaires qui ont accueilli les candidats :

Galerie Anne-Marie et Roland Pallade, 35 rue Burdeau 69001 LYON 09 50 45 85 75
galerie@pallade.net

Olivier Houg galerie, 45 quai Rambaud 69002 LYON 04 78 42 98 50
olivier@olivierhoug.com

Galerie Georges Verney Carron, 45 quai Rambaud 69002 LYON 04 72 69 08 20
galerie@art-entreprise.com

Le Réverbère, 38 rue Burdeau 69001 LYON 04 72 00 06 72
galerie-le-reverbere@wanadoo.fr

Galerie Françoise Souchaud, 35 rue Burdeau 69001 LYON 04 78 42 49 51
contact@galerie-souchaud.fr

Galerie Caroline Vachet, 23 rue Burdeau 69001 LYON 04 78 30 64 38
caroline@galeriecarolinevachet.com

Galerie José Martinez, 28 rue Burdeau 69001 LYON 04 78 28 07 72
info@galeriejmartinez.fr

Galerie Domi Nostrae, 39 cours de la liberté 69003 LYON 04 78 98 48 67
galerie.domi.nostrae@wanadoo.fr

Galerie Vrais Rêves, 6 rue Dumenge 69004 LYON 04 78 30 65 42
galerie@vraisreves.com

Galerie Françoise Besson, 10 rue de Crimée 69001 LYON 06 07 37 45 32
contact@francoisebesson.com

Galerie Roger Tator, 36 rue d'Anvers 69007 LYON 0478588312
galerie@robertator.com

Le bleu du ciel, 48 rue Burdeau 69001 LYON 04 72 07 84 31
gilles@lebleuduciel.net

Art pluriel Mireille et Philippe Duparc, 50 rue Sala 69002 LYON 08 71 08 70 69
art.pluriel@free.fr

Modernartgalerie David Cantera, 65 boulevard de la Croix Rousse 69004 Lyon
david@modernartgalerie.fr

Le soleil sur la place Galerie Michel et Michèle Roux-Levrat, 4 rue Antoine de Saint-Exupéry
69002 LYON 04 78 42 56 65
lesoleilsurplace@wanadoo.fr



Dossier de presse Art>Select
Première édition du concours organisé par le CLAC - Mars 2011

Avec le soutien de :



Fondation reconnue d'utilité publique



anne-marie et roland pallade
art contemporain

Membre du Comité Professionnel des Galeries d'Art

Art & Droit
www.artdroit.org

Plus d'informations :

CLAC - Campus Clubs d'Art Contemporain

Bureau : 1, rue de l'Université 69007 Lyon

France – BP 0638 - 69239 Lyon cedex 02

Contact Gérard SOUSI, Président :

Tél. + 33 (0)6 82 81 02 77 – Mél. clac@univ-lyon3.fr



Dossier de presse Art>Select
Première édition du concours organisé par le CLAC - Mars 2011